

INTERVIEW

Les aîné·e·s et la mobilité : portraits choisis

Le quartier, premier espace de vie et de rencontres après le chez-soi, joue un rôle majeur dans la lutte contre l'isolement et le bien-être des personnes âgées. Leur mobilité en est la clé d'accès. Des habitant·e·s nous ont raconté leur vécu



André et son Rollator

Ma mobilité a beaucoup changé parce que j'ai la maladie de Parkinson. Sans mon Rollator, je tomberais. Avec lui, je vais encore jusqu'à Planète Charmilles à pied. Je prends aussi le bus, tant que ce n'est pas encore trop lourd à porter. Si j'étais devant M. Maudet, j'aimerais lui parler des trottinettes sur les trottoirs, qu'on n'entend pas arriver. Et aussi des feux, surtout quand il y a un îlot au milieu, qui passent trop vite au rouge.

Sonia et ses petits-enfants

Je ne me déplace que dans un but précis. Je vais souvent à l'école de Cayla pour mes petits-enfants.

Avec tout ce qu'on entend dans les médias, le soir je ne sors plus. Il y a longtemps que je voulais refaire de la gym. Mais je n'osais plus traverser le Parc des Franchises où ma belle-sœur donnait des cours. Depuis qu'ils ont fait cette salle au pied de mon immeuble à Camille-Martin, le lundi matin, je fais du Pilates. Je dois juste m'habiller et descendre, c'est vraiment pratique.

Denia et son chien Michael →

Les gens ont parfois plus de facilités de parler à un chien qu'à un être humain.

Michael, mon chien, me fait vivre, il me fait sortir, me donne de l'amour. Grâce à lui, je sors tous les jours, on fait le tour de l'immeuble. Tout le monde fait le tour de l'immeuble avec son chien même ceux qui ont des bonnes jambes. Je ne connais pas d'endroit où je pourrais aller, comme une forêt. Alors on descend traîner à la Placette, dans les magasins. Lui il marche et moi aussi. Et quand on rentre à la maison, il est crevé et moi aussi.

Karin et son vélo

J'ai gardé mon vélo et je l'utilise encore. Je choisis uniquement des itinéraires avec de bonnes pistes cyclables, je peux presque aller jusqu'en ville. Dernièrement, j'ai pris le bus, j'étais debout, le bus a dû freiner et je me suis fait mal au dos. J'ai le malheur de ne pas faire mon âge alors maintenant je demande. En tant que femme je pense même que nous avons plus de facilité, les gens sont sympas, ils laissent leur place.

Lili et sa Jaguar

Tout allait bien jusqu'à ce que je tombe pendant le Covid. Depuis j'ai un déambulateur. Mais j'ai fait enlever tout «l'chenit» : le siège, le panier,... Il pèse 4,5 kg, tout en fibre de carbone. Je sors quasiment tous les jours aux Charmilles, je fonce avec



mon déambulateur, ma Jaguar. Ce qui me pose problème, c'est qu'aujourd'hui sur les trottoirs, nous avons perdu tout ce qui fait la beauté d'être piéton, on doit être sur le qui-vive.



Jeanine et ses ami·e·s

J'ai des problèmes d'équilibre : ça tourne et je n'entends pas bien alors j'ai assez peur de sortir. Généralement, je ne vais pas très loin et de préférence avec des amis. Ce n'est pas que je crains de me perdre, c'est plutôt que je pourrais tomber. À l'époque, j'avais une voiture, un vélo moteur, un vélo, des patins à roulettes et à glace. On pouvait faire du patin sur les trottoirs, on partageait l'espace, on ne voulait pas tout séparer et transformer la ville...

Liselotte et son abo TPG

À un moment, la voiture est devenue inutile ça n'avait plus de sens, je n'allais pas conduire jusqu'à 100 ans. Je l'ai vendue et ça fait 20 ans que j'ai un abonnement annuel TPG, je l'utilise presque tous les jours. Je vais plutôt en ville le matin quand il y a moins la foule qui court partout. C'est facile, l'arrêt est à 30 mètres, à quelques pas ; je prends même les mouettes l'été. On a la tête libre d'aller où on veut sans se soucier de rien.



Retrouvez l'intégralité de ces portraits sur :

<https://forum1203.ch/-Ecoquartier-Concorde-.html>

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION GENÈVE (SCHG)

Entre Camille-Martin et Sports : nouveaux aménagements à venir

Un nouveau chantier a débuté à mi-octobre 2023 : la SCHG rénove les dalles des parkings souterrains de ses immeubles, qui datent des années 1970, au chemin des Sports et à la rue Camille-Martin.

Profitant de ces travaux, la SCHG a mené avec le bureau d'architectes Lacroix Chessex une réflexion pour réaménager les espaces extérieurs autour de ces immeubles, y compris le triangle à côté de la Coop. Même si ces espaces extérieurs appartiennent à la SCHG, ils sont en fait vécus comme des espaces publics. Il fallait donc tenir compte des différents besoins.



Futurs aménagements extérieurs : image de synthèse
© bureau Lacroix Chessex Architectes

L'aménagement extérieur actuel est typique des années 70, avec le stationnement au centre et la végétation entre les véhicules. De nos jours, on préfère créer des lieux de rencontre de qualité : réserver à la végétation tous les endroits de «pleine terre», où les arbres poussent mieux, et regrouper les voitures autour.



Les immeubles Camille-Martin et Sports de la SCHG
© bureau Lacroix Chessex Architectes

Repenser les espaces, adapter les aménagements

Les places de stationnement privées et la place Mobility seront conservées, le stationnement public sera ajusté aux besoins de la Coop : 10 abris ronds sont prévus pour les voitures le long des deux immeubles. Des abris plus petits seront installés pour les deux-roues. L'accès se fera depuis la rue Camille-Martin.

A côté de la Coop, un parc public sera créé

avec des parterres de prairie, des bancs, un bassin, des jeux pour enfants, une table de ping-pong, une installation de «street workout» et des petits pavillons. On conservera les arbres et on en plantera d'autres. A l'arrière de l'immeuble Camille-Martin, un terrain multisports sera installé à la place de l'actuel terrain de basket, ainsi qu'un terrain de beach-volley. Un jardin potager sera réservé aux sociétaires. L'eau de pluie sera récoltée pour l'arrosage du parc.

Récolter les avis et ajuster le projet

La SCHG et les architectes du bureau Lacroix Chessex ont souhaité impliquer les habitant-e-s des deux barres d'immeubles, sociétaires de la coopérative, ainsi que les associations du quartier. Au printemps 2022, une première proposition d'aménagements a été présentée aux sociétaires. Puis l'association Interstices, mandatée par la SCHG, a récolté les avis des habitant-e-s sur place. En même temps, les jeunes (filles et garçons) ont été consultés, ainsi que les travailleurs sociaux qui les accompagnent.

Les sociétaires de la SCHG ont montré un souci particulier pour le vivre ensemble – la sécurité, la tranquillité, la propreté des lieux et le respect de ces futurs aménagements extérieurs : par exemple, la sécurité des enfants aux abords de l'avenue d'Aire ou en lien avec le bassin d'eau.

Il était important de garder un terrain de sport pour remplacer celui de Jean-Treina, mais aussi des équipements de sport pour tous et toutes. Pour ces terrains, comme pour les petits pavillons du parc, il a fallu penser à protéger le voisinage du bruit.

Plusieurs étapes de chantier

Le chantier va se dérouler en plusieurs étapes. Les deux premières, prévues jusqu'à la fin de l'été 2024, sont la

rénovation des deux parkings souterrains. Avant cela, il a fallu faire de la place en surface pour les voitures, le temps des travaux. La troisième étape (septembre 2024 – mars 2025), sera la création du parc à côté de la Coop. La dernière étape (avril – juin 2025) se fera le long de la rue Camille-Martin : terrains de sport et jardin potager.



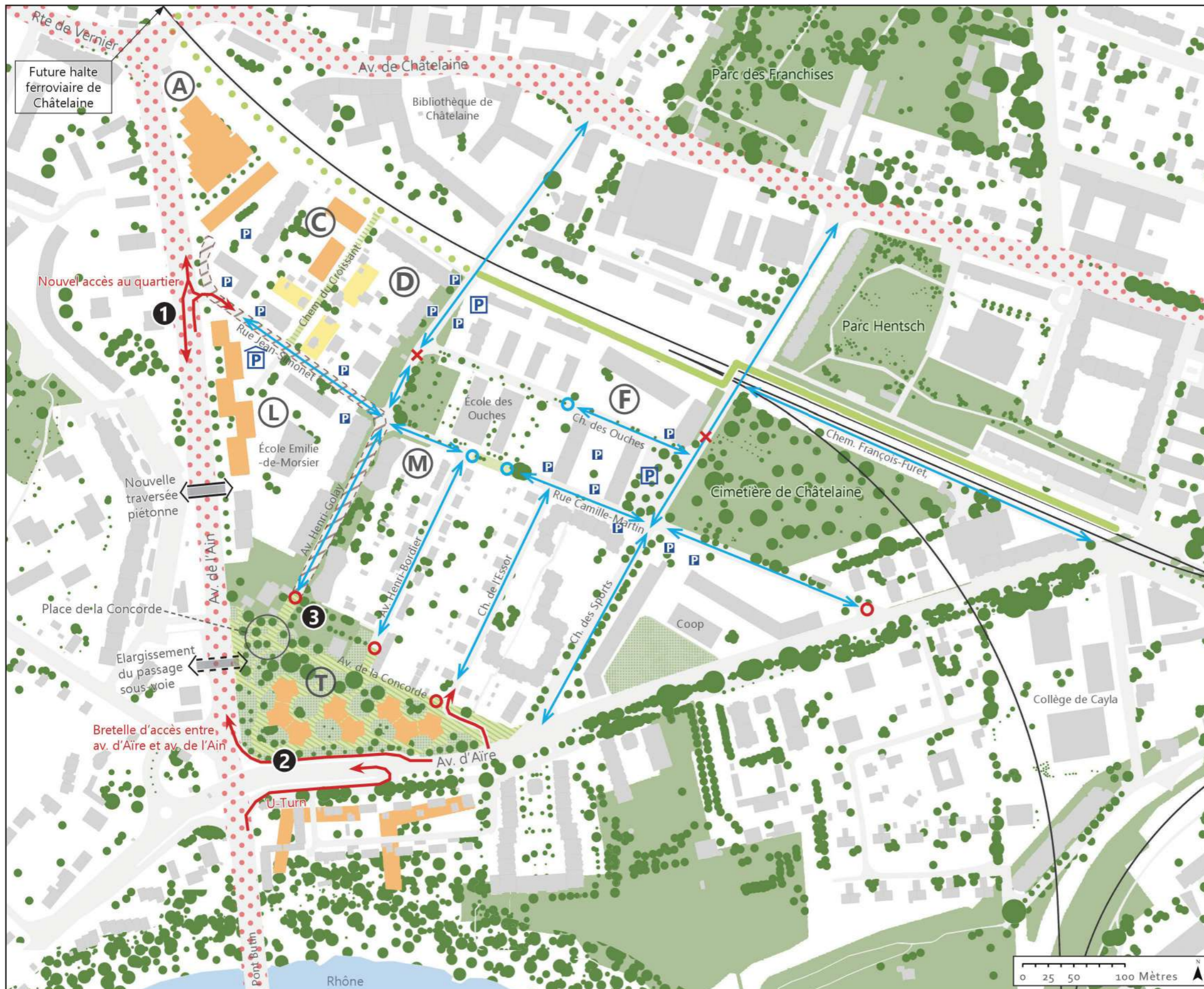
Futurs aménagements extérieurs : plan
© bureau Lacroix Chessex Architectes

Aménager, entretenir et respecter

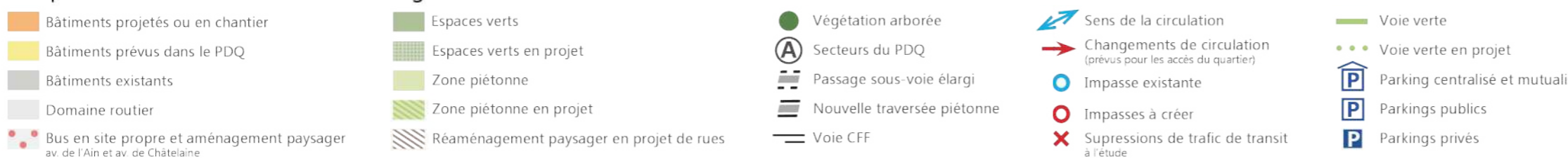
A la Concorde, les espaces extérieurs privés vécus comme des espaces publics contribuent au bien du quartier. Mais les propriétaires privés doivent aussi penser à la sécurité et à l'entretien. La SCHG et ses architectes ont estimé que plus on ferme les espaces et plus il y aura de déprédations. Et plus les habitant-e-s auront pu s'impliquer pour imaginer ces espaces extérieurs, mieux ces derniers seront respectés !



Pour en savoir plus, retrouvez la version complète de cet article sur : <https://forum1203.ch/-Ecoquartier-Concorde-.html>



Écoquartier Concorde - Plan de mobilité générale



Mise en œuvre du schéma de mobilité du PDQ Concorde

1 Avenue de l'Ain

- Création d'un U-Turn sous le viaduc de l'Écu
- Création d'une nouvelle entrée dans le quartier par la rue Jean-Simonet

Étude finalisée par l'État

2 Avenue d'Aire

- Création d'une bretelle Aire > Ain et d'un U-Turn Ain > Aire/Lignon

Étude en cours par la Ville de Genève

3 Fermeture du rond-point de la Concorde

- Réaménagement en zone 20km/h et mises en impasses de l'avenue Henri-Golay & de l'avenue Henri-Bordier afin de créer un espace vert au lieu du rond-point de la Concorde et d'agrandir le passage sous-voie.

Étude en cours par l'État, la Ville de Genève et la Ville de Vernier

Rue Jean-Simonet et avenue Henri-Golay sud

- Réaménagement des rues avec petites places et espaces verts – suppression de places de stationnement en surface

Avenue Henri-Golay nord

- A la hauteur de l'école des Ouches : suppression de la circulation de transit à l'étude

- Entre chemin des Ouches et voie verte : création d'une place dans le cadre du réaménagement de l'avenue

Rue Camille-Martin

- Entre le chemin de l'Essor et l'avenue Henri-Bordier : zone piétonne depuis janvier 2022

- Au carrefour avec l'avenue d'Aire : impasse prévue dans le PDQ Concorde, nouvel accès aux Eidguenots à étudier

Chemin des Sports

- A la hauteur du cimetière : suppression de la circulation de transit à l'étude

- Entre chemin des Ouches et rue Camille-Martin : aménagement d'un espace vert prévu dans le PDQ Concorde

24.06.2023 © Forum 1203 LT

Futur accès entre l'avenue de l'Ain et la rue Jean-Simonet

Parmi les changements prévus dans le PDQ Concorde, l'ouverture de la rue Jean-Simonet sur l'avenue de l'Ain devra permettre d'accéder à cette partie du quartier une fois le rond-point de la Concorde fermé à la circulation. Mais concrètement, comment cet accès est-il prévu ?



Pour rejoindre la rue Jean-Simonet depuis l'avenue de l'Ain en venant de Lancy et du pont Butin, une présélection vers la droite permettra aux voitures de traverser la voie du bus et de rejoindre une bretelle d'accès qui longera l'avenue, sur une centaine de mètres au pied des immeubles actuellement en construction, jusqu'à pouvoir tourner dans la rue Jean-Simonet.

Pour rejoindre l'avenue de l'Ain depuis la rue Jean-Simonet, les voitures retrouveront la même bretelle qui se poursuivra le long de l'avenue sur une centaine de mètres, jusqu'à un nouveau carrefour à feux de signalisation, à côté du futur centre culturel. A ce carrefour, les voitures pourront tourner à droite sur l'avenue de l'Ain en direction du pont de l'Écu (pour la route de Vernier ou Balexert). Elles pourront aussi traverser l'avenue de l'Ain en passant sous le viaduc afin de rejoindre la voie en direction du pont Butin et de Lancy.

Nouveaux itinéraires automobiles

- ❶ Dans le sens Lancy → rue Jean-Simonet : une nouvelle voie à droite pour opérer une sortie de l'avenue de l'Ain afin de rentrer dans la rue Jean-Simonet.
- ❷ Dans le sens rue Jean-Simonet → route de Vernier et Balexert : une bretelle menant à un carrefour régulé par des feux de circulation qui permet de rejoindre l'avenue de l'Ain.
- ❸ Dans le sens rue Jean-Simonet → Lancy : la possibilité d'un demi-tour sur l'avenue de l'Ain grâce à l'aménagement d'un « tourné sur route » sous le viaduc.

Liaisons de mobilité douce

Pour la circulation des cyclistes, une piste indépendante du flux routier est prévue tout le long de l'avenue de l'Ain. Quant à la traversée de l'avenue, elle se fera sous le viaduc, en parallèle du passage des piétons. Pour ces derniers, un nouveau passage piéton verra aussi le jour sur la rue Jean-Simonet, à la jonction avec la bretelle d'accès.



La voie à droite pour sortir de l'avenue de l'Ain débutera le long des immeubles du projet «La Concorde», actuellement en construction

Le carrefour pour rejoindre l'avenue de l'Ain depuis la rue Jean-Simonet se situera à côté du futur centre culturel «Concorde espace culture», actuellement en chantier



Emilie-de-Morsier : une nouvelle école au milieu des chantiers

L'association des parents d'élèves (APE) de l'école Émilie-de-Morsier s'inquiète pour la sécurité des enfants aux abords de cette école peu visible, entourée d'immeubles au cœur d'un îlot en transformation. La Ville de Vernier est attentive à cette problématique.



L'école Emilie-de-Morsier, entourée d'immeubles

Afin de trouver des solutions pour la sécurité des enfants, l'APE s'est adressée à la police municipale, au Forum 1203 et à la Ville de Vernier. Cette dernière est bien consciente des problèmes soulevés, inhérents à un quartier en mutation profonde. Elle attache une importance primordiale aux explications, aux discussions et à la concertation entre les différents interlocuteurs : c'est pour cela que la Ville de Vernier ainsi que l'ensemble des acteurs publics impliqués dans ce projet urbain soutiennent le Forum 1203 pour ce travail d'accompagnement.

Le Plan directeur de quartier (PDQ) Concorde a prévu cette nouvelle école en cœur d'îlot, c'est-à-dire protégée des axes de circulation par d'autres immeubles. Ceci permet d'offrir un environnement quotidien plus sûr pour les enfants. La contrepartie est que l'école est "moins visible" depuis la rue : l'APE raconte que beaucoup de personnes extérieures qui doivent se rendre à l'école (par exemple, une physio, ou un conducteur de car) ne la trouvent pas. La Ville de Vernier prend

bonne note de cette remarque et travaillera avec attention sur l'amélioration de la signalétique de l'école depuis les axes routiers dans le cadre des aménagements d'espaces publics à venir.



Camions de chantier sur la rue Jean-Simonet (printemps 2023)

Attention, quartier en mutation

L'APE est devenue très inquiète quand la démolition des maisons du chemin du Croissant a débuté : il y a alors eu énormément de camions de chantier dans la rue Jean-Simonet. Actuellement, un seul passage piéton permet de traverser cette rue, du côté de l'avenue Henri-Golay. Or, des dizaines d'enfants traversent la rue Jean-Simonet, qui est devenue dangereuse. Car les

enfants se déplacent beaucoup seuls dans le quartier. Ceci est plutôt réjouissant : une des demandes des habitant-e-s lors de l'élaboration du PDQ Concorde étaient que les enfants puissent continuer à se balader et jouer dehors.

La Ville de Vernier accorde une très grande importance à la sécurité sur le chemin de l'école pendant cette très longue période de transformation du quartier. Elle a étudié différentes mesures : certaines ont été mises en œuvre, d'autres le seront sur le court, moyen et long terme (voir aussi page suivante). D'autres nuisances sont malheureusement inévitables et il faudra vivre avec. Dans ce contexte, le contact avec l'APE est essentiel.

Aménagements temporaires ou définitifs ?

L'APE imaginait que des solutions temporaires seraient possibles, en attendant les aménagements définitifs avec de nouveaux passages piétons d'ici quelques années. Mais dans le contexte de la réalisation du PDQ Concorde, les aménagements temporaires ne sont pas toujours

réalisables. En effet, il y a beaucoup de contraintes qu'on ne voit pas (par exemple les tuyaux sous les rues : électricité, égouts, chauffage à distance). Alors, est-ce qu'un aménagement temporaire en vaut la peine s'il demande du travail supplémentaire qui, en fin de compte, retarde les aménagements définitifs ?

A ce sujet, la Ville de Vernier indique que d'ici fin 2024, les trottoirs de la rue Jean Simonet devraient être élargis, et un plateau ainsi qu'un passage pour piétons seront aménagés au niveau du chemin du Croissant, permettant de sécuriser davantage la traversée des piétons et des enfants en particulier. Dans la foulée, pendant l'année 2025, un second passage pour piétons sera aménagé dans le cadre de la création du nouvel accès Ain>Simonet, au niveau de Jean-Simonet 12. Et à l'horizon 2026, le réaménagement de l'avenue Henri-Golay et sa mise en impasse permettront d'apaiser encore plus la circulation dans le quartier.



A la rue Jean-Simonet, un nouveau plateau avec un passage piéton de ce type sont prévus d'ici fin 2024

Sécurité routière autour de l'école Emilie-de-Morsier

La Ville de Vernier a examiné les demandes de l'association des parents d'élèves d'Emilie-de-Morsier pour la sécurité des enfants sur les rues autour de l'école. Certaines mesures sont possibles, d'autres pas. Explications et concrétisation.

Un passage piéton provisoire à la rue Jean-Simonet ?

L'association des parents d'élèves avait demandé à la Ville de Vernier s'il serait possible d'installer un passage piéton provisoire sur la rue Jean-Simonet à la hauteur du chemin du Croissant.

La Ville de Vernier a tenté de mettre en place ce passage piéton, mais n'a pour l'instant pas reçu les autorisations nécessaires. En effet, l'éclairage public qui est exigé par la loi pour la sécurité sur tous les passages piétons (même provisoires) ne peut pas être réalisé immédiatement. La Ville de Vernier va toutefois essayer de le réaliser dans le cadre d'une mesure de chantier. D'ici la fin de l'année 2024, un passage piéton et un plateau définitifs seront aménagés sur la rue Jean-Simonet au niveau du chemin du Croissant (voir article page précédente).

Limiter la circulation des camions de chantier ?

Les camions de chantier qui arrivent et repartent du chemin du Croissant ont l'interdiction de circuler durant les heures d'entrée et sortie de l'école. Mais il faut faire respecter cette interdiction : l'APE souligne que, depuis qu'elle a signalé ce problème, la police municipale est présente tous les matins entre 7h50 et 8h20.

De fait, la Ville de Vernier a renforcé dans les directives de chantier l'interdiction du trafic de camions aux heures d'arrivée et de sortie des écoles, dès qu'elle a reçu les doléances relatives au passage des camions de chantier. La Police municipale a, en parallèle, renforcé ses contrôles le matin au moment de l'arrivée des enfants : entre le 14 octobre et le 28 novembre, 11 contrôles ont été effectués. Sur cette période, un seul



La Ville de Vernier va installer des panneaux de signalisation de ce type à Jean-Simonet et Henri-Golay pour rendre l'école plus visible.

camion a été interpellé, son chauffeur averti et sa hiérarchie informée. Ces contrôles de police sont poursuivis jusqu'à nouvel ordre.

Une patrouilleuse scolaire ?

L'APE et le Forum avaient demandé à la Ville de Vernier s'il serait possible qu'une patrouilleuse scolaire soit présente au passage piéton de la rue Jean-Simonet. La Ville de Vernier a répondu qu'elle n'est malheureusement pas en mesure de donner suite à cette demande : objectivement ce secteur présente moins de risques que d'autres sur la commune compte tenu des vitesses limitées à 30 km/h et du peu de trafic par rapport à d'autres axes.

Des panneaux de signalisation ?

Finalement, l'APE demandait à la Ville de Vernier que la signalisation qu'on trouve généralement autour des écoles soit installée.

La Ville de Vernier répond qu'en effet, pour attirer l'attention des conducteurs de véhicules sur la présence potentielle d'enfants et rendre l'école plus visible, la Ville va poser des panneaux « attention enfant » accompagnés d'une plaque complémentaire « école » sur la rue Jean-Simonet et sur l'avenue Henri-Golay dès validation par l'Office cantonal des transports, en principe d'ici quelques semaines.



Le passage piéton existant à la rue Jean-Simonet. Un deuxième passage piéton sera installé d'ici fin 2024 à la hauteur du chemin du Croissant.